

## INFORMATIONS PRATIQUES



### Date

**Jeudi 17 et vendredi 18 octobre 2019**  
13h30 - 17h30 et 9h - 17h.



### Lieu

**Université libre de Bruxelles - Campus du Solbosch** - [www.ulb.be](http://www.ulb.be)  
44 Avenue Jeanne – Bâtiment S, 1050 Bruxelles - **salle Dupréel**



### Transports

**Bus** : 08 - 25 - 41 - 72 - 71 - N09  
**Tram** : T7



### Tarifs

100€ pour les deux jours  
Repas du vendredi midi inclus



### Inscriptions et règlement

Date limite d'inscription: **15 septembre 2019**  
Bulletin d'inscription à renvoyer impérativement par mail : [tousabruelles@ffer.org](mailto:tousabruelles@ffer.org)



### Renseignements

- Pour la France et les autres pays :  
[tousabruelles@ffer.org](mailto:tousabruelles@ffer.org) – [www.ffer.org](http://www.ffer.org)
- Pour la Belgique :  
[olivier.polfliet@one.be](mailto:olivier.polfliet@one.be)
- Pour l'Espagne :  
[Vicente.Ibanez@psicologos.com](mailto:Vicente.Ibanez@psicologos.com)

Ne pas jeter sur la voie publique - Photos: Unsplash

**COLLOQUE**  
17 - 18 OCT. 2019  
**BRUXELLES**

**AVOIR DES  
RELATIONS AVEC SES  
PARENTS EST UN DROIT  
LES ESPACES DE RENCONTRE  
ENFANTS PARENTS  
EN EUROPE**

**30<sup>ème</sup>**

ANNIVERSAIRE DE  
LA CONVENTION INTERNATIONALE  
DES DROITS DE L'ENFANT





## ▶ AVOIR DES RELATIONS AVEC SES PARENTS EST UN DROIT

### LES ESPACES DE RENCONTRE ENFANTS PARENTS EN EUROPE

▶ COLLOQUE EUROPÉEN ORGANISÉ À **BRUXELLES** PAR LES FÉDÉRATIONS FRANÇAISE, BELGE ET ESPAGNOLE, **FFER**, **FESER** ET **CEMIN**.



**TRADUCTION SIMULTANÉE**  
FRANÇAIS  
ESPAGNOL  
ANGLAIS

**350 personnes sont attendues**, retrouvez parmi elles : **magistrats, avocats, psychologues, travailleurs sociaux, médiateurs, enseignants, représentants d'associations familiales, partenaires publics et associatifs...**

En Europe depuis la fin des années 1980, avec l'augmentation des séparations et des divorces, des points-rencontre et des espaces de rencontre enfants-parents se sont créés afin de permettre le maintien ou la reprise des liens pour les enfants privés de ces relations fondamentales. La Convention Internationale des Droits de l'Enfant adoptée par l'ONU le 20 Novembre 1989 a instauré la notion « *d'intérêt supérieur de l'enfant* » à partir duquel est affirmé l'engagement des Etats parties à respecter le **droit de l'enfant** de préserver son identité, y compris sa nationalité, son nom et ses **relations familiales** (article 8.1) et le droit de l'enfant **séparé de ses deux parents ou de l'un d'eux d'entretenir régulièrement des relations personnelles et des contacts directs avec ses deux parents**, sauf si cela est contraire à son intérêt supérieur (article 9.3).

Qu'en est-il 30 ans après au sein des familles? Quelles dynamiques la Convention Internationale des Droits de l'Enfant a-t-elle permis? En France? En Belgique? En Espagne et dans les autres pays européens?

Comment les évolutions sociales et juridiques de ces pays ont-elles permis le respect de ce droit de l'enfant à garder un lien avec chacun de ses parents et comment prennent-elles en compte aujourd'hui de nouvelles réalités et dynamiques (mobilités internationales des parents, migrations, maintien des relations importantes dans la vie de l'enfant, accès au droit de tous...)?

Témoins de l'évolution des modèles familiaux, des crises amenant des ruptures, et des besoins des enfants et des adultes dans ces moments de la vie, les professionnels des espaces de rencontre permettent à l'enfant d'avoir accès à son histoire et contribuent par leur travail autour du lien à soutenir son développement psychoaffectif et relationnel et les compétences de ses parents.

Nous questionnerons, à travers les expériences des professionnels de différents pays, les acquis sur l'existence des espaces de rencontre, sur les pratiques d'accueil et d'intervention et sur les normes que ces dispositifs produisent. Nous nous intéresserons aux préoccupations contemporaines sur le maintien des liens dans la diversité des situations rencontrées: migrations, interculturalités, détentions, handicaps, précarités sociales.

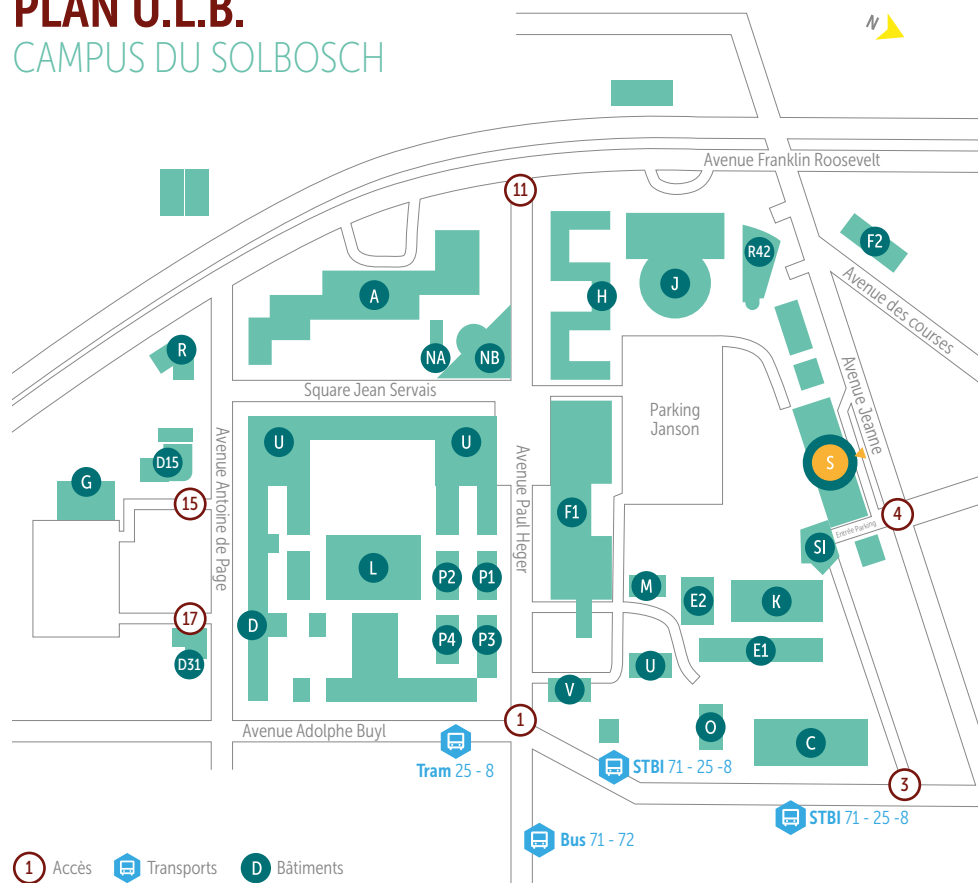
Nous interrogerons la question des violences. Comment peuvent-elles être parlées et dépassées? Comment nos dispositifs d'accueil peuvent-ils être des outils de prévention dans une société dans laquelle la désaffiliation peut conduire à des passages à l'acte?

Nous donnerons également la parole aux enfants et adolescents qui viennent ou sont venus dans nos dispositifs. De ces réflexions et de nos expériences partagées pourront naître des ouvertures et de nouvelles perspectives pour chacun de nos lieux d'accueil et d'intervention.



# PLAN U.L.B.

## CAMPUS DU SOLBOSCH



Nous vous attendons à l'**Université libre de Bruxelles**  
Campus du Solbosch - 44 Avenue Jeanne, 1050 Bruxelles - Belgique  
**Bâtiment S - Salle Dupréel**

Animation des journées : **Pierre LALART**, Président de la FFER, et **David LALLEMAND**, chargé de communication et de projets du délégué général des droits de l'enfant (Belgique).

## JEUDI 17 OCTOBRE 2019

13h30

Accueil.

14h.

Ouverture et contextualisation enfants-  
parents-familles depuis 30 ans.

**Pierre LALART**, Président de la FFER, France,  
**Olivier POLFLIET**, Président de la FESER,  
Belgique,  
**Gerardo RODRÍGUEZ-ACOSTA GÓMEZ**,  
Président de la CEMIN, Espagne.  
**Paola MILANI**, Professeure associée de pédagogie  
générale et éducation familiale à l'université  
de Padoue, Italie. Professeur invité d'éducation  
familiale à l'université de Fribourg, Suisse.

15h.

Le regard des Défenseurs des enfants.

**Geneviève AVENARD**, Défenseuse des enfants  
France, Vice-Présidente de l'ENOC  
**Bernard DE VOS**, Délégué général aux Droits  
de l'Enfant de Wallonie et de la Fédération de  
Wallonie, Belgique.  
**René SCHLECHTER**, Président de l'Ombuds-  
Comité fir d'Rechter vum Kand, Luxembourg  
**Andrés JIMENEZ RODRIGUEZ**, Responsable de  
Sécurité et Justice de l'Institution, Espagne.

16h.

La place de l'enfant dans les procédures  
judiciaires familiales.

**Laurent GEBLER**, Président de l'Association  
Française des Magistrats de la Jeunesse, France  
**Juan Pablo GONZALEZ DEL POZO**, magistrat de  
la famille à Madrid, Espagne.  
**Andreas HORNUNG**, magistrat à la cour d'appel  
de Hamm, Allemagne  
**Françoise TRIFFAUX**, magistrat, Conseillère à la  
Cour d'appel de Liège, Belgique.

17h.

Questions - échanges avec la salle.

17h30

Clôture de la journée et début du Off.

Moment convivial : Selfie tes droits, *Un enfant dans tout ça !*, court-métrage vidéo avec l'Atelier théâtre de La grange aux Arts de Cholet et autres surprises...



# VENDREDI 18 OCTOBRE 2019

9h.

## L'action de l'Union européenne pour la protection des droits des enfants.

**Valeria SETTI**, *Coordinatrice pour les droits des enfants de la Commission européenne*

9h30

## Les besoins des enfants et les réalités des parents ont-ils changé?

**Régine SCELLES**, *Psychologue et professeur de psychopathologie, Présidente du Conseil Scientifique de la Fédération nationale des écoles des parents et des éducateurs (FNEPE), France.*

**Laura MERLA et Jacques MARQUET**, *Professeurs de sociologie à l'Université Catholique de Louvain, chercheurs au Centre Interdisciplinaire de Recherche sur les Familles et les Sexualités (CIRFASE), Belgique.*

10h30

## Les espaces de rencontre en perspective

### Paroles d'enfants et d'adolescents en France et en Espagne

Présentation du court métrage réalisé par **l'École Nationale Supérieure d'Audiovisuel** de l'Université de Toulouse.

### Point d'étape de la recherche menée par l'Université d'Angers (France) auprès de six espaces de rencontre.

**Emmanuel GRATTON**, *psychologue, sociologue clinicien, maître de conférences dans le département de psychologie à l'Université d'Angers et responsable du Diplôme Universitaire Soutien à la Parentalité.*

11h30

## En quoi les espaces de rencontre ont-ils changé leurs pratiques en 30 ans?

**Nuria CALDERER PÉREZ**, *Intervenante en ER, membre du CEMIN, Espagne.*

**Serge BÉDÈRE**, *Intervenant à Point Rencontre Bordeaux, Vice-président de la FFER, France.*

**Gilles THOMAS**, *directeur de l'ER Thionville « La méthode de Cochem », France.*

**Gaëlle DEBACKER**, *Intervenante à l'ER d'Arlon « Oasis Famille », Belgique.*

12h45

## Déjeuner sur place.

14h.

## Questions - échanges avec la salle.

14h30

## Construire un cadre pour accueillir en sécurité sans tomber dans le sécuritaire.

**Didier ROBIN**, *Psychologue, psychanalyste et thérapeute familial, Belgique.*

15h15

## Une autre manière de mobiliser et soutenir les ressources familiales.

**Office de la Naissance et de l'Enfance**, Belgique: **Espaces Parents dans la Séparation**, **Antoine BÖRIGHEM** et un représentant du service EPS Avec **des mots médiation**, Lille France: *un groupe d'expression et d'entraide pour les enfants.* **Coot solutions**, France : *un site pour des parents séparés.*

16h.

## Et demain qu'attendent ces familles et ces enfants que nous rencontrons?

**Virginie DURIN**, *Vice-Présidente Fédération nationale Familles de France, Trésorière COFACE FAMILIES EUROPE.*

**Geneviève BAZIER**, *Directrice Recherches et Développement de l'Office de la Naissance et de l'Enfance, Belgique.*

**La plateforme de l'enfance**, Espagne. L'association des jeunes européens **EUROCHILD**.

17h.

## Clôture de la journée

**Pierre LALART**, *Président de la FFER, France*

**Olivier POLFLIET**, *Président de la FESER, Belgique*

**Gerardo RODRÍGUEZ-ACOSTA GÓMEZ**, *Président de la CEMIN, Espagne*

